

UNIVERSITÉ
**SORBONNE
PARIS NORD**

ÉTUDES À L'USPN • ÉTUDES
NATIONALES

D.A.E.U. A et B 2026 / 2027

**Diplôme d'accès aux études universitaires
en présentiel**

(Cours dispensés en cours du jour uniquement
sur le site de Villetaneuse)

WWW.UNIV-SPN.FR



UFR LLSHS

Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés



LE DAEU

Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires, créé par le décret n° 94-684 du 3 août 1994, est un diplôme national qui « confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès du baccalauréat » ; il est destiné à des adultes, jeunes ou moins jeunes, qui n'ont pas de baccalauréat et qui souhaitent reprendre des études universitaires et/ou se présenter à des concours de catégorie B.

- **Le DAEU option A :** « Littéraire », menant à des études littéraires, linguistiques, sociales, juridiques ou de communication.
- **Le DAEU option B :** « Scientifique », menant à des études économiques, médicales ou scientifiques.

Pour plus d'informations

Vie étudiante, frais d'inscription, ... :
www.univ-spn.fr



DATES À RETENIR

► Du 09 avril 2026 au 15 octobre 2026

Procédure de candidatures via la plateforme ecandidat :
<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/>

Les candidats seront convoqués pour un entretien d'admission.

► Jeudi 1 octobre 2026 : résultats des admissions (par courriel).

N.B. : Dès son acceptation pédagogique au DAEU, le stagiaire est tenu de procéder à son inscription administrative sur le site web de l'Université : <https://www.univ-spn.fr/inscriptions/>

► Samedi 10 octobre 2026 : Journée pédagogique obligatoire - réunion d'information de 10h à 12h.

► Lundi 12 octobre 2026 : Début des cours.

► Samedi 5 juin 2027 : Fin des cours.



CONDITIONS D'ADMISSION

(Cf. Arrêté du 3 août 1994 relatif au DAEU)

Sont admis à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme les candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins et satisfaisant aux conditions suivantes :

- Être âgé de 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme.
- Ou être âgé de 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier à la même date de 2 années d'activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.

Sont pris en compte, pour la durée correspondante, et assimilés de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale :

- L'éducation d'un enfant au sens de la loi n°80-490 du 1er juillet 1980,
- L'inscription à l'Agence Nationale Pour l'Emploi,
- L'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984,
- La participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.

En outre, sont admis à se présenter à ce Diplôme les candidats étrangers en France, satisfaisant aux conditions définies ci-dessus et titulaires d'un permis de séjour portant la mention « salarié » et en cours de validité au 31 octobre de l'année de délivrance du diplôme, ou d'une carte de résident (candidats étrangers non européens).

LES COURS

Le DAEU est établi sur la base de 4 modules (2 obligatoires, 2 optionnels).

DAEU A

2 modules obligatoires :

- Français (4h de cours/semaine)
- Anglais (3h de cours/semaine)

2 modules optionnels :

- Module optionnel 1 (3h de cours/semaine)
- Module optionnel 2 (3h de cours/semaine)

Au choix parmi* : Histoire, Géographie, Sciences économiques et sociales, Mathématiques, Introduction au droit. *à titre indicatif

► Total/semaine : 13h de cours.

DAEU B

2 modules obligatoires :

- Français (4h de cours/semaine)
- Mathématiques (5h de cours/semaine)

2 modules optionnels :

- Module optionnel 1 (3h30 de cours/semaine)
- Module optionnel 2 (3h30 de cours/semaine)

Au choix parmi* : Biologie, Chimie, Physique. *à titre indicatif

► Total/semaine : 16h de cours.

Dans le cadre d'un projet d'études ou professionnel précis, et en fonction des places disponibles, il est éventuellement possible de choisir en DAEU A un module optionnel du B, et en DAEU B un module optionnel du A.

Les DAEU B doivent cependant choisir au moins une option scientifique.

La présence à tous les cours est obligatoire, avec contrôle des absences.

Un atelier de Communication/Insertion Professionnelle sera proposé à un certain nombre d'entre vous, en fonction du projet professionnel et sous réserve du nombre de place (sélection sur lettre de motivation).

Les cours ont un triple objectif :

- Donner les connaissances de base indispensables à l'entrée à l'Université,
- Acquérir une méthode de travail,
- Acquérir la maîtrise de l'écrit et de l'oral.

Il est à noter l'importance du travail personnel exigé (au minimum 12h/semaine).

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Un espace dédié au DAEU est réservé à la Bibliothèque Universitaire ainsi que toute une série d'ouvrages. Une visite sera organisée pendant les cours de français.

TARIFS / MODALITÉS DE RÈGLEMENT

LES DROITS D'USAGER

► 178€, selon tarif en vigueur à la rentrée universitaire 2026/2027.

Dès l'acceptation en formation, le stagiaire doit procéder à son inscription administrative sur le site web de l'Université : <https://www.univ-spn.fr/inscriptions/> du 12/10/2026 au 30/11/2026.

Une carte de stagiaire de la Formation Continue est alors délivrée au stagiaire et devra être présentée systématiquement à l'entrée de l'Université et à chaque cours.

Cette inscription ne confère pas le statut d'étudiant. Le candidat ne peut donc pas prétendre au bénéfice des œuvres universitaires (bourse, logement...), ni à l'affiliation au régime étudiant de la Sécurité Sociale.

Une fois versés, les droits restent acquis à l'Université, aucun remboursement ne pourra être accordé.

LES FRAIS DE FORMATION

La formation est subventionnée par le Conseil Régional d'Île-de-France.

Dans le cadre d'une prise en charge au titre de la Formation Continue :

► **DAEU A : 2 025 €**

► **DAEU B : 2 700 €**

Dans le cadre d'une inscription individuelle, et après déduction de la subvention CRIF :

► **DAEU A : 506 €**

► **DAEU B : 675 €**

Possibilité d'obtenir une aide régionale en différé auprès du Conseil Régional d'Ile de France. Pour prétendre à celle-ci, vous devez être domicilié en Ile de France. Voici le lien : <https://mesdemarches.iledefrance.fr/aides/#/crifdprd/>

Les frais de formation feront l'objet d'un contrat de formation professionnelle qui sera signé durant octobre/novembre 2026. Il précisera notamment les caractéristiques de l'action de formation et les modalités financières.

Les frais de formation seront exigés le jour de la signature de votre contrat.

CONDITIONS D'OBTENTION DU DAEU

La validation du DAEU se fait en contrôle continu.

► L'arrêté du 3 août 1994 relatif au diplôme d'accès aux études universitaires, ainsi que le contrôle continu, imposent l'assiduité aux cours. Seules trois absences non justifiées peuvent être tolérées. Au-delà le candidat se verra ajourné.

Toute absence devra être justifiée auprès du Secrétariat.

Trois partiels par discipline sont organisés pendant les heures de cours. Les sujets se rapportent au programme défini en début d'année. Pendant la durée des partiels, des interrogations écrites, des devoirs sur table ou tout autre examen, les téléphones portables, tablettes, notes... devront être déposés à l'entrée de la salle.

De plus, un certain nombre de travaux (devoirs rédigés et exposés oraux) sont exigés tout au long de la formation, en dehors des heures de cours.

Les partiels comptent pour 75% de la note finale. Une note complémentaire, prenant en compte les devoirs à la maison, l'assiduité, la participation en cours est attribuée. Elle compte pour 25 % de la note finale. Lorsque le candidat présente les 4 modules la même année, les notes se compensent entre elles, sous réserve d'obtenir au minimum 7/20 en Français et en Anglais pour le DAEU A et 7/20 en Français et en Mathématiques pour le DAEU B.

Pour obtenir le DAEU, le candidat doit obtenir la moyenne générale de 10/20 ET au minimum 7/20 en Français et en Anglais pour le DAEU A et 7/20 en Français et en Mathématiques pour le DAEU B. Si cette note n'est pas atteinte, le stagiaire peut garder pendant 4 ans le bénéfice du ou des modules dans lequel il a obtenu au moins 10. Les années suivantes, il peut repasser ceux dans lesquels il a échoué. En ce cas la compensation ne s'applique plus.

Le délai entre la première inscription au diplôme et l'obtention de celui-ci ne peut excéder 4 ans. Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'universités différentes se cumulent.

N.B. Absence aux partiels : une seule absence dûment justifiée est tolérée par discipline et donne lieu à un rattrapage début juin. Pour toute absence non justifiée, la note de 0/20 est appliquée.

Le DAEU est délivré par le Président de l'Université sur proposition d'un jury qu'il nomme. Ce jury est présidé par un Professeur ou Maître de Conférences désigné par le Président. Le diplôme mentionne l'option choisie (A ou B).

Le jury est souverain. Il se réserve le droit d'ajourner tout stagiaire ne satisfaisant pas aux règles du contrôle continu.





ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est dispensée du 12 octobre 2026 au 05 juin 2027.

Les cours ont lieu à l'université Sorbonne Paris Nord, sur le site de Villetaneuse, en cours de jour uniquement.

Si les entretiens d'admission ne sont pas satisfaisants, une remise à niveau sera proposée aux candidats.

Informations sur les remises à niveau : <https://llshs.univ-paris13.fr/formation-continue/formations/pre-daeu/>

PROGRAMME PAR DISCIPLINE

LES MODULES OBLIGATOIRES

DAEU A ET B

► Français :

L'objectif de la formation est de développer les compétences et les connaissances qui permettront la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Il s'agira d'acquérir une maîtrise de la réflexion, de l'analyse et de l'argumentation notamment en développant les aptitudes suivantes :

- L'analyse précise et rigoureuse d'un texte littéraire,
- L'organisation logique et cohérente des idées,
- La clarté et la simplicité de l'expression écrite et orale, avec un vocabulaire riche et adapté qui respecte les règles syntaxiques.

Dans ce cadre, trois types d'exercice seront proposés :

- Rédiger le commentaire composé d'un texte littéraire.
- Rédiger une dissertation, portant sur une question littéraire.
- Présenter à l'oral l'analyse d'un texte.

DAEU A

► Anglais :

La préparation au D.A.E.U. n'est pas destinée aux stagiaires qui seraient de vrais débutants.

Avoir atteint un niveau de 3ème (même dans un passé assez lointain) semble indispensable pour suivre valablement la formation. En d'autres termes, il faut savoir lire et comprendre un texte court et simple, écrire un petit paragraphe dans une langue simple pour pouvoir tirer parti de la formation en anglais. Toute personne n'ayant pas ce niveau minimum requis est encouragée à suivre une pré-préparation : Pré-daeu.

Le cours est consacré à une révision systématique de la grammaire essentielle ainsi qu'à l'étude des principales structures de la langue anglaise.

À partir de l'étude de textes (ou éventuellement d'enregistrements), le but est d'améliorer la compréhension et le niveau d'expression écrite (et orale) des stagiaires. Ces exercices sont gradués pour aboutir, en fin d'année, à un niveau intermédiaire.

Bibliographie :

Pour les stagiaires qui n'auraient pas de bibliothèque de base, nous conseillons d'acquérir le dictionnaire Robert & Collins Senior ou Harrap's ; English grammar in Use (elementary), éditions Raymond Murphy ; Anglais de A à Z, éditions Hatier.

DAEU B

► Mathématiques :

Le premier trimestre est entièrement dédié à une remise à niveau sur les notions de seconde et de première : calcul, calcul littéral, équations polynomiales de degrés 1 et 2, systèmes, inéquations.

Le second et troisième trimestre s'articulent autour du programme d'analyse de l'option mathématiques du baccalauréat général : étude de fonction, fraction rationnelle, dérivation, tangente, asymptote, exponentielle, logarithme, trigonométrie.

En fonction des poursuites d'études envisagées par la promotion on intégrera une ou plusieurs notions supplémentaires : probabilité et statistique, intégration, nombre complexe.

LES MODULES OPTIONNELS

DAEU A

► Histoire :

On s'efforcera de donner aux candidats des connaissances de base, mais aussi et surtout une méthode de travail ; étude de textes ou de documents statistiques et cartes, analyse d'un problème, expression écrite claire.

Les cours ne portent que sur une partie du programme officiel du baccalauréat. Les chapitres choisis sont présentés au début de l'année.

Le monde, l'Europe, la France de 1945 à nos jours

Le monde de 1945 à nos jours :

- Introduction : le monde en 1945
- La guerre froide (1947 – 1991) : naissance d'un nouveau monde ?
- Le Tiers-Monde : indépendances, contestation de l'ordre mondial, diversification.



PRO- GRAM- ME

L'Europe de 1945 à nos jours :

- L'Europe et la construction européenne de 1945 à 1989
- Les enjeux de l'Europe de 1989 à nos jours

La France de 1945 à nos jours :

- Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale et des indépendances coloniales
- Évolution politique
- Économie, société, culture
- La France dans le monde

Bibliographie :

Histoire Terminales L/ES, Hugo Billard, éditions Magnard - 2014
Ancien programme - 2002

► Géographie :

Le programme explore les mécanismes de la mondialisation et leurs effets sur le monde.

- Des cartes pour comprendre le monde
- La mondialisation
- Processus et débats
- Les territoires dans la mondialisation

Bibliographie :

Selon les chapitres, des manuels de Seconde, Première et terminale, programme 2019.

► Mathématiques :

Pour suivre avec profit l'option mathématiques, il est nécessaire de maîtriser les techniques élémentaires de calcul algébrique et de connaître les notions de base de l'analyse : égalités, inégalités, systèmes d'équations, notions de fonctions.

Statistiques :

- Caractéristiques d'une série statistique
- Études de séries doubles
- Corrélation entre deux variables

Analyse :

- Suites numériques usuelles : suites arithmétiques et géométriques
- Fonctions numériques : Fonctions de référence, Étude de variation d'une fonction, Dérivées, notion de limites, Primitives

Bibliographie :

Cours du CNED pour terminale ES à télécharger sur Internet.

► Introduction au droit :

Introduction générale au droit Les diverses sources

Les branches du Droit :

Les institutions politiques françaises

Les bases constitutionnelles de l'État de Droit :

- L'État
- La Constitution
- Les différentes catégories de Régimes politiques

Le développement du Droit Constitutionnel en France :

- Bref historique des constitutions françaises de 1791 à 1875
- La IIIème République (1875 – 1940)
- La IVème République (1945 – 1958)

Les mutations du Droit Constitutionnel sous la Vème République :

- L'esprit de la Vème République
- Les institutions de la Vème République
- La pratique de la Vème République

Le cours sera théorique mais aussi pratique par la formation à la dissertation juridique.

Bibliographie :

La Constitution, Guy Carcassonne, collection Points Essais – 2011

► **Sciences économiques et sociales :**

Ce module optionnel doit permettre aux étudiants l'acquisition de savoirs fondamentaux en sciences sociales et économiques.

Les interventions pédagogiques apporteront

- une initiation aux sciences sociales
- une initiation à l'économie (financement, marché et intervention
- des pouvoirs publics)
- une initiation à l'histoire du travail social
- une initiation aux politiques publiques, sociales et sanitaires
- une introduction aux problématiques sociales contemporaines

Des travaux pratiques, transversaux à ces enseignements, pourront être organisés.

Bibliographie :

Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Jean-Yves Capul, Olivier Garnier, éditions Hatier - 2016



PRO- GRAM- ME



LES MODULES OPTIONNELS

DAEU B

► Biologie :

Partie 1 - De l'atome à l'organisme, éléments de biologie moléculaire et cellulaire.

- Les constituants de la matière organique.
- Les cellules, unités fondamentales des êtres vivants.
- De la cellule à l'organisme.
- La biodiversité des organismes, notions évolutions.

Partie 2 - Etude de la fonction de reproduction, éléments de physiologie animale.

- Organisation des appareils reproducteurs masculin et féminin chez l'humain.
- L'activité testiculaire et sa régulation.
- Le fonctionnement de l'appareil génital de la femme et sa régulation.
- Maîtrise de la procréation chez l'espèce humaine.

Partie 3 – La défense de l'organisme.

- Les premières barrières : les défenses non-spécifiques.
- L'immunité adaptative, prolongement de l'immunité innée.
- Le phénotype immunitaire et son évolution au cours de la vie.

Partie 4 – Comportements, mouvement et le système nerveux.

- Les éléments du système nerveux : centres nerveux et neurone.
- Un exemple d'arc réflexe : Le réflexe myotatique.
- L'intégration des messages : le cerveau.

► Chimie :

- Spectres UV-visible.
- Spectres IR.
- Spectres RMN du proton.
- Temps et évolution chimique : cinétique et catalyse.
- Représentation spatiale des molécules.
- Transformation en chimie organique.
- Réaction chimique par échange de proton.
- Contrôle de la qualité par dosage.
- Stratégie de la synthèse organique.
- Sélectivité en chimie organique.

► Physique :

I. Ondes et matières

- Les ondes mécaniques
- Caractéristiques des ondes.
- Propriétés des ondes : diffraction et interférences

II. Temps et mouvement

- Description d'un mouvement
- Action, forces et principe d'inertie
- Travail d'une force
- Etude énergétiques d'un mouvement.

III. Matière et rayonnement

- Spectre et propagation de la lumière
- Les lentilles convergentes
- Les transferts thermiques d'énergie à l'échelle macroscopique
- Pression et force pressante

Bibliographie :

Manuel de Terminale S PHYSIQUE/CHIMIE,
éditions Hachette



Contacts

Responsables pédagogiques :

*Pour le DAEU A : Arthur Lory,
professeur certifié*

*Pour le DAEU B : Régis MARTEL,
professeur certifié*

Coordination, Information et Accueil :

*Patricia DANGER - Bureau A.224
01.49.40.32.22
secdaeu-fc.lshs@univ-paris13.fr*

Cellule de Formation Continue :

UFR des Lettres, des Langues,
des Sciences Humaines et des
Sociétés

Université Sorbonne Paris Nord :
99, avenue Jean-Baptiste
Clément - 93430 Villetaneuse

Site web de l'UFR LLSHS :

*[https://llshs.univ-paris13.fr/
formation-continue](https://llshs.univ-paris13.fr/formation-continue)*



Accès

► En voiture :

à partir de Paris :

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université

► En transports en commun :

À partir de Paris :

- Train ligne H – Toutes les lignes départ Gare du Nord directions Persant Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise – arrêt Epinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Epinay Villetaneuse :

Prendre soit le T11 direction le Bourget, arrête Villetaneuse-Université, soit le Bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) :

Prendre le T8, terminus Villetaneuse Université.



CAMPUS DE VILLETANEUSE

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - AUBERVILLIERS

A-S-PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



📍 | www.univ-spn.fr

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord

LES POTENTIELS
RÉVÉLER